Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 3 (2011)

Heft: 1: Le métier de bénévole : le travail volontaire en EMS

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

Suisse

Maltraitance envers les aînés

De plus en plus de cas de personnes âgées maltraitées sont signalés. UBA (Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter), une centrale téléphonique qui répond aux seniors, à leurs proches et au personnel soignant en Suisse alémanique, a reçu 317 appels liés à des conflits en 2010. Si la hausse est en partie due au fait que le grand public connaît mieux cette organisation, son directeur, Bertino Somaini, est également convaincu que les violences sont en recrudescence. Ce phénomène reste toutefois difficile à évaluer. Pour percer le tabou qui l'entoure, la conseillère nationale Bea Heim (PS/SO) a déposé en décembre un postulat appelant le Conseil fédéral à intervenir. «Vieillir dignement est un droit humain, mais malheureusement pas une évidence, plaide-t-elle. Il faut rechercher et reconnaître les risques de la maltraitance et prendre des mesures préventives, même si cela coûte plus cher.» Si plusieurs cantons, en particulier romands, se sont déjà montrés actifs dans ce dossier, la socialiste demande maintenant au Conseil fédéral d'agir. En établissant un rapport et en lançant ou en soutenant des campagnes de prévention nationales. Parmi les pistes évoquées: le personnel soignant devrait être suffisamment nombreux, embauché avec plus de soin (demande d'un extrait de casier judiciaire) et informé pour reconnaître les cas de maltraitance. En Suisse romande, l'association Alter Ego, qui lutte contre la maltraitance envers les aînés depuis 2002, a elle aussi constaté une augmentation des appels. Sa coordinatrice, Anna Rivoir, y voit le signe d'une prise de conscience du public. Ces téléphones, toutefois, ne représentent que la pointe émergée de l'iceberg: on estime qu'en Suisse, 50'000, voire 70'000 aînés sont victimes de maltraitances. Car si les dérives constatées dans certains EMS ont fait la une des journaux, on considère que les violences ont lieu à 80% dans le cercle privé. A entendre Bea Heim, le Conseil fédéral lui-même ne s'occupe pas suffisamment des aînés. Un exemple? En 2005, le Conseil national a adopté une motion chargeant le gouvernement d'élaborer une stratégie nationale pour promouvoir la santé et l'autonomie des personnes âgées. Des bases légales devaient être créées mais «cette question a été mise dans un tiroir». Le gouvernement sera-t-il rappelé à l'ordre? Le Conseil national ne s'est pas encore prononcé sur le postulat de Bea Heim. *(Tribune de Genève)*

Genève

Fegems – Nouvelle secrétaire générale

Le Comité de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems) a nommé Mme Geneviève Stucki, 51 ans, au poste de Secrétaire générale. Cette dernière a travaillé pendant plus de 12 ans comme cheffe de division au Service de la santé publique du canton de Vaud. A ce titre, elle a essentiellement eu comme responsabilité la planification médico-sociale et la mise en œuvre de programmes visant des domaines tels que les soins palliatifs, la santé mentale ou encore le diabète. Mme Stucki a également contribué au programme de construction des EMS (PIMEMS) et à l'élaboration de la nouvelle loi sur les réseaux de soins. Auparavant, elle avait principalement œuvré en tant que cheffe de projet au sein du même Service de la santé publique. Au bénéfice d'un Master en santé publique de l'Université de Boston, Mme Stucki bénéficie d'une solide expérience dans la conduite de projets et la gestion d'équipe, et dispose de très bonnes connaissances du fonctionnement des institutions sociales et politiques. Elle succèdera à Neil Ankers, actuel secrétaire général, qui a souhaité remettre son mandat après 5 ans de loyaux services. Les deux travaillent en tandem depuis le 1er février 2011 et pour une durée de 3 mois. *(Communiqué Fegems)*

Vaud

Première: le canton lance un Plan Alzheimer

L'Etat de Vaud fait œuvre de pionnier en lançant un «Programme en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer». C'est le premier canton à consacrer une politique coordonnée en la matière, alors qu'à Berne, un plan national est réclamé depuis bientôt deux ans par de nombreux parlementaires. Le chef du Département de la santé et de l'action sociale Pierre-Yves Maillard a présenté les grandes lignes de ce programme lundi matin. Premier axe: la création au CHUV d'un «Centre de la mémoire», qui réunira des experts des différentes disciplines médicales concernées par la maladie d'Alzheimer et les autres formes de démences. Des centres régionaux seront en outre ouverts à Yverdon, Clarens et dans l'ouest du canton. De tels pôles spécialisés faciliteront le travail de diagnostic et de prise en charge de la maladie. Pour ce volet, 740'000 francs seront inscrits au budget 2011 de l'Etat. Le Canton va également doubler la subvention annuelle versée à ses partenaires privés, notamment l'association Alzheimer Vaud, portant celle-ci à 650'000 francs. L'objectif est de multiplier les prestations offertes tant aux malades eux-mêmes qu'à leurs familles. Unités d'accueil temporaire, service de relève à domicile, commission consultative pour le soutien aux proches vont ainsi se développer. Par ce biais-là, le Département entend permettre le maintien à domicile des malades le plus longtemps possible. «C'est une politique générale que nous menons depuis vingt ans. Au-delà de son intérêt économique, elle fait sens car

elle correspond à une demande des gens», a rappelé Pierre-Yves Maillard. *(24 Heures)*

L'arrivée de séropositifs inquiète les EMS

Les stéréotypes sur le VIH ont la vie dure dans les établissements médico-sociaux. Des formateurs officient sur demande pour faire tomber quelques tabous et rassurer les soignants. La population vieillit. Les séropositifs aussi. Grâce à la trithérapie, une première génération de malades touchés par le VIH atteint l'âge de la retraite. Aujourd'hui, une quinzaine de cas connus sont admis dans les établissements médico-sociaux du canton. Mais dans le milieu des soins comme ailleurs, les peurs et les stéréotypes perdurent, entravant le placement. Seule solution pour les associations: informer. Alertés il y a cinq ans par les difficultés engendrées par le placement des personnes âgées, la consultation de Médecine 2 du CHUV et l'Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile ont mis sur pied une formation destinée à informer le personnel soignant officiant en EMS. Depuis, une vingtaine d'établissements du canton ont été sensibilisés. Une dizaine ont déjà accueilli des porteurs du VIH. Sur 150 EMS vaudois, moins de 20% sont donc officiellement – et théoriquement – prêts à attribuer un lit à un séropositif. Pour l'infirmière spécialisée chargée de dispenser la formation, l'envie de bien faire est là, mais l'ignorance demeure. «Ça prend du temps, explique Véronique Niklas-Lyon. J'ai eu quelques refus clairs en lien avec le VIH, dont un l'an dernier. Il faut dire que la vision de la maladie n'a pas beaucoup évolué. C'est toujours une pathologie discriminatoire. Il y a un gros travail de sensibilisation à faire qui n'est de loin pas réglé.» Sans compter que le corps des séropositifs subit un vieillissement prématuré, conduisant ces derniers à pousser la porte des maisons de retraite plus tôt que la moyenne. La maîtrise du secret figure en bonne place au rayon des raisons invoquées par les établissements frileux quant à l'accueil des porteurs du virus. «Certaines directions ont peur qu'une personne avec des troubles cognitifs dévoile son état aux autres résidents et que leurs familles ne les retirent de l'institution», explique Véronique Niklas-Lyon. Si les croyances irrationnelles ont encore la vie belle dans les EMS, la bonne volonté semble de mise au sein des directions depuis quelques années. Le sujet ne préoccupe pas outre mesure Pierre-Yves Maillard. «Je n'ai pas encore eu de sollicitations concernant cette population spécifique mais je suis confiant, réagit le ministre de la Santé. Il y a une bonne réactivité des EMS aux changements sociologiques ou pathologiques. Tout un réseau est aussi en place pour s'assurer que les cas lourds ne soient pas refusés.» Même refrain du côté du secrétaire général de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Tristan Gratier, qui dit ne pas avoir eu vent de réticences de la part des institutions. *(24 Heures)*

Curaviva

Structures intermédiaires

Curaviva Suisse salue l'initiative parlementaire du conseiller national Stéphane Rossini, qui demande la mise en œuvre d'un programme d'impulsion en faveur des structures intermédiaires pour personnes âgées. Cette proposition, qui s'inscrit dans la «Stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de la vieillesse», arrive à point nommé. La récente étude publiée par Curaviva Suisse et Age Stiftung «Verbundlösungen für die Pflege und Betreuung im Altersbereich» (coopérations entre prestataires dans le domaine médico-social pour les personnes âgées) montre qu'il existe déjà des expériences de collaboration entre les fournisseurs de soins ambulatoires et stationnaires. Il y a cependant encore un important potentiel de développement, et les structures intermédiaires sont une pièce essentielle dans la chaine des prestataires de soins. Le nouveau financement des soins, entré en vigueur le 1er janvier 2011, garantit désormais leur prise en charge dans les structures de jour et de nuit. Ces dernières sont encore trop peu nombreuses. Le programme proposé par Stéphane Rossini favorisera leur construction. Les personnes âgées, qui sont les premières concernées, souhaitent bénéficier d'une plus grande diversité de fournisseurs de soins en fonction de leurs besoins spécifiques. *(Point de vue, Curaviva)*

Plateforme romande: nouveau président

Après avoir présidé la Plateforme romande de Curaviva durant l'année 2010, Emmanuel Michielan, secrétaire général de l'Afipa (association fribourgeoise des EMS), a passé le flambeau. C'est son homologue vaudois de la Federems (Fédération patronale des EMS vaudois), Jean-Louis Zufferey, qui a été élu à la présidence pour l'année 2011. Pour rappel, la Plateforme romande de Curaviva est l'organe romand de concertation et de proposition de Curaviva et de sa Conférence spécialisée personnes âgées. Elle a pour but d'être le partenaire privilégié des diverses instances romandes en lien avec les problématiques des EMS, et s'efforce de dégager une position romande commune sur les sujets traités par la Conférence spécialisée personnes âgées.